

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE M. OLIVIER HAMLET JACKMAN, AMBASSADEUR DE LA BARBADE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1981

2 DECEMBER 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur l'ambassadeur,

- il m'est particulièrement agréable de recevoir les Lettres par lesquelles le Premier ministre, M. Tom ADAMS, vous accrédite auprès de moi et de mon gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Barbade.
- Je me félicite de ce que votre gouvernement ait choisi, pour représenter la Barbade en France, un de ses plus éminents diplomates qui, de surcroît, connaît bien notre pays et maîtrise parfaitement sa langue.
- Certes, la Barbade et la France n'ont établi que depuis peu des relations diplomatiques, mais il n'en existe pas moins depuis des siècles des liens entre nos deux pays. Ils se sont renforcés au-cours des dernières années et je suis convaincu qu'ils sont appelés à se développer dans les domaines politique, économique et culturel.
- Nos -rapports sont en effet fondés sur l'amitié et l'estime mutuelle. La France, pour sa part, apprécie hautement que la Barbade soit parvenue, dans un environnement et une conjoncture difficiles, à consolider ses institutions démocratiques et à promouvoir le progrès économique et social.
- La France est présente dans les Caraïbes. A-ce-titre elle connaît les problèmes qui se posent dans cette région au jeunes Etats qui, comme la Barbade, souhaitent assurer à leurs habitants le droit au progrès et au bien-être. Elle est donc bien placée pour apporter à votre pays le -concours qu'il pourrait souhaiter dans l'accomplissement de sa politique de développement.
- Pour ce faire, la France peut non seulement mettre en jeu les moyens dont elle dispose mais agir à travers la Communauté européenne CEE dont elle est membre. Dans cet esprit mon gouvernement veillera à ce que l'action -entreprise par la Communauté dans les Caraïbes puisse être développée.\ Mais les -rapports entre la France et la Barbade ne se situent pas seulement dans-le-cadre de relations de bon voisinage, mais dans celui du dialogue entre les nations industrialisées et le tiers monde. Instaurer un nouvel ordre économique international, plus humain et plus juste, constitue l'une des tâches les plus urgentes que doit s'assigner la Communauté internationale. La France a entrepris, en ce sens, un effort qui ne sera pas relâché et qui peut trouver un point d'application dans les -rapports entre nos deux pays.
- Je suis persuadé, monsieur l'ambassadeur, que la grande expérience que vous avez acquise au service de la diplomatie de votre pays, et la profonde connaissance que vous avez de la culture française vous permettront d'oeuvrer efficacement pour le développement des relations franco - barbadiennes. Je puis vous assurer que vous trouverez auprès du gouvernement de la République française et de moi-même tout l'appui que vous pouvez désirer pour mener à bien votre mission.
- Je vous prie de transmettre à Son Excellence, M. Tom ADAMS, l'assurance de ma haute considération, à laquelle je joins mes vœux très sincères pour le bonheur et la prospérité du gouvernement et du peuple de la Barbade.\